



COMMUNE DE NANTEUIL  
PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU 11 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 décembre, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont rassemblés à la Mairie de NANTEUIL, sous la présidence, M Alain BORDAGE, maire.

Présents : Alain BORDAGE, Estelle DRILLAUD GAUVIN, Christophe NAUD, Christelle GERODOLLE, Hervé PARTHENAY, Suzette AUZANNET, Nadine ROLLANDEAU, Nathalie LIEVENS, Laurence FESTINO, Sandra BONNIN-LEGRAND.

Absents excusés : Gilles MEUNIER (pouvoir donné à Hervé PARTHENAY), Nicolas PORTIER (pouvoir donné à Estelle DRILLAUD GAUVIN), Jean-Paul SAINTON (pouvoir donné à Alain BORDAGE), Catherine BROUSSARD (pouvoir donné à Laurence FESTINO), Marina CAPPELLAZZO (pouvoir donné à Nathalie LIEVENS), Loïc HERVE (pouvoir donné à Christelle GERODOLLE), Luigi CAMPA (pouvoir donné à Suzette AUZANNET).

Absents non excusés : Damien GALLES, Diana OBADIA,

Secrétaire de Séance : Nadine ROLLANDEAU

Date de convocation et d'affichage : 02/12/2024

NOMBRE	DE	MEMBRES
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
19	19	17

**ORDRE DU JOUR**

**I) Désignation du secrétaire de séance**

**II) Validation du compte rendu du 23 octobre 2024**

**III) Délibérations**

- 1) Subvention exceptionnelle en faveur de l'Espagne
- 2) Convention SIGIL
- 3) Instruction des demandes d'urbanisme réalisée par la communauté de communes
- 4) Convention de partenariat Relais Petite Enfance (RPE)
- 5) Révision du règlement de fonctionnement de la salle des fêtes
- 6) Plan de financement des travaux prévisionnels de l'école
- 7) Menu repas des aînés et participation des aînés

**IV) Comptes rendus réunions et informations**

- 1) Culture et communication
- 2) Développement local et ressources
- 3) Vivre ensemble
- 4) Environnement et aménagement
- 5) Enfance et jeunesse

**V) Questions diverses**

## **I - Validation du compte rendu du conseil municipal du 23/10/2024**

Le procès-verbal du conseil municipal du 23/10/2024 est validé avec une abstention : Mme Sandra Bonnin LEGRAND car elle était absente lors de cette réunion.

## **II - Délibérations**

### **1) Subvention exceptionnelle en faveur de l'Espagne (D422024)**

Le secours populaire organise une collecte en faveur de l'Espagne suite aux inondations de Valence. M. le Maire propose de participer en faisant un don d'un montant de 500 € sachant qu'il reste des crédits sur la ligne budgétaire dédiée aux subventions puisqu'il reste environ 1900 €.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

➤ **D'autoriser M. le Maire à verser la somme de 500 € au secours populaire.**

### **2) Convention SIGIL (D432024)**

La convention avec le SIEDS concernant le SIGIL (l'accès aux données cartographiques de la commune) arrive à son terme et peut être renouvelée. Cet outil est essentiel dans le cadre de l'instruction des dossiers d'urbanisme et pour gérer et organiser l'aménagement du territoire. Il est proposé de la renouveler pour 5 ans pour un tarif identique : 700 € par an.

M. le Maire propose au conseil municipal de :

- S'acquitter, dans le cadre du transfert de compétence SIGIL, de la contribution syndicale annuelle de 700€ (sept cents euros)
- D'accepter la convention de renouvellement pour bénéficier de l'ensemble des services du système d'information géographique d'intérêt local développé par le SIEDS,
- D'autoriser le maire à signer la convention de renouvellement SIGIL pour l'échange et l'usage des documents cadastraux et des données composites pour une durée de 5 ans, et tout document afférent à ce dossier.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité :**

➤ **De valider la convention proposée.**

### **3) Instruction des demandes d'urbanisme (D442024)**

Le service d'instruction de la communauté de communes évolue. Un avenant à la convention propose d'intégrer à ce service les DP (Déclaration préalable) avec changements de destination, les DP avec suppression ou modification des haies protégées. Le projet d'avenant est joint. M. le Maire précise qu'il s'agit que de l'instruction du dossier. La décision appartient toujours au Maire qui signe l'arrêté au nom de la commune. Il ne s'agit pas d'un transfert de compétence.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

➤ **De valider l'avenant à la convention.**

### **4) Convention de partenariat Relais Petite Enfance (D452024)**

Le Relais Petite Enfance (RPE), le Relais des lutins, est un service dédié à la petite enfance qui a pour missions

- D'organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents et professionnels
- D'animer un lieu de rencontre et d'échanges des pratiques professionnelles
- De contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel
- D'animer et de gérer le guichet unique

Le périmètre est celui des 7 communes suivantes : Augé, Exireuil, Nanteuil, Saint-Martin-de Saint-Maixent, Saivres, Souvigné, et de Saint-Maixent-l'Ecole Dans le cadre du renouvellement du projet de fonctionnement adopté en mars 2022, la commune de Souvigné a intégré le périmètre du RPE. Une

nouvelle convention de partenariat est proposée et soumis à votre approbation. Le projet de convention vous est adressé.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

➤ **De valider la convention proposée ci-dessus.**

#### **5) Révision du règlement de fonctionnement de la salle des fêtes (D462024)**

Des petites modifications sont nécessaires afin de rendre le règlement de fonctionnement de la salle adapté aux besoins des usagers. Le document est finalement présenté en séance.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

➤ **De valider le règlement de la salle des fêtes.**

#### **6) Plan de financement travaux école (D472024)**

M le Maire propose de réaliser des travaux à l'école comme cela a été évoqué à plusieurs reprises ces derniers mois. Les travaux ont vocation à optimiser les consommations de chauffage de l'école et améliorer la qualité et le confort d'accueil des enfants et des personnels dans le bâtiment. Pour cela il est possible de solliciter une subvention FONDS VERT et une subvention DETR. Un audit énergétique va être réalisé par le SIEDS (l'étude est gratuite) à posteriori et la commune dispose déjà d'un audit du CRER indiquant les postes de travaux à réaliser pour optimiser le bâtiment en termes d'énergie.

Afin de pouvoir déposer la demande de subvention, il est proposé de valider le plan de financement suivant.

##### **DEPENSES**

ISOLATION :	10 000 € HT
VOLETS :	20 400 € HT
ROBINETS THERMOSTATQUES	3 000 € HT
CHAUFFAGE :	55 000 € HT
Total :	88 400 € HT

##### **RECETTES**

FONDS VERT	35 360 € (40 %)
DETR	35 360 € (40 %)
AUTOFINANCEMENT	17 680 € (20 %)

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

➤ **De valider le plan de financement ci-joint**

#### **7) Repas des aînés (D482024)**

La participation des aînés au repas était de 8 € par personne l'année dernière pour le repas annuel.

M. le Maire propose de rester sur ce montant cette année.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

➤ **De valider la participation d'un montant de 8 € pour le repas des aînés 2025.**

Mme Christelle GERODOLLE rappelle que le repas est le 25 janvier 2025. Mesdames ROLLANDEAU, FESTINO, DRILLAUD GAUVIN, AUZANNET, LIEVENS et GERODOLLE seront présentes. Messieurs PARTHENAY, NAUD et M le Maire seront également présents.

Mme Christelle GERODOLLE insiste sur l'importance de la présence du plus grand nombre d'élus et élus lors de ces manifestations.

### **III - Comptes-rendus réunions et informations**

#### **1) Culture et communication**

##### **Bulletin municipal 2025**

Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN demande si la Vallée des Quadeurs et Val de Saivres Animation sont encore des associations référencées sur la commune. Le service administratif va être sollicité sur cette question.

Concernant l'impression du bulletin, c'est l'entreprise TTI qui a été retenue pour un montant de 3 151.25 € TTC.

Elle rappelle qu'il ne faut pas hésiter à lui faire parvenir les photos que chacun et chacune peut posséder de la commune.

Dans le bulletin 2025, elle ajoute qu'il y aura un focus sur la RD611, projet phare de la mandature.

## **2) Développement local et ressources**

M Christophe NAUD informe des dernières publications : des arrêtés de voirie, le retour sur le Téléthon 2024.

Demain il y a une réunion avec la gendarmerie sur la sécurité informatique portée par France Service explique-t-il. M Christophe NAUD y participe.

Il informe que le travail de préparation budgétaire débute jeudi 12 décembre.

## **3) Vivre ensemble**

### Téléthon

Mme Christelle GERODOLLE remercie vivement l'ensemble des agents et agentes du service technique et administratif pour l'aide apportée cette année encore.

Il a été récolté au profit du Téléthon 2024 :

- 1 440.00 € de promesses de dons
- 2 047.00 € de la tombola
- 646.51 € avec l'école

Le fonctionnement avec Exireuil est très positif.

Au total, il y aura eu 754.74 € de dépenses et les frais sont partagés avec la commune d'Exireuil.

L'année prochaine, M. le Maire informe qu'il participera au tour en vélo pour le Rallython.

### Chants de Noël

Le 20 décembre à 20h30, il y aura les chants de Noël. Au menu « Brioches et vin chaud » indique Mme Christelle GERODOLLE. Les pulls de Noël sont les bienvenus pour cette occasion.

Mesdames GERODOLLE, ROLLANDEAU, FESTINO, LIEVENS, AUZANNET et DRILLAUD GAUVIN ont indiqué qu'elles seraient présentes. Messieurs NAUD, PARTHENAY et M. le Maire seront également présents pour les chants de Noël.

### Vœux 2025

Ils auront lieu le mercredi 15 janvier à 18h30 à la salle des fêtes, espace Christophe BILLEROT.

## **4) Environnement et aménagement**

### Travaux RD611

M. Hervé PARTHENAY explique que la dernière réunion de chantier relative aux travaux RD611 était le 26 novembre. Il reste des menus travaux à terminer : massifs, 3 tontines qui ne sont pas encore livrées. Des piquets ont été installés car des voitures roulent sur les parterres. Mme Nadine ROLLANDEAU indique qu'il y a des poubelles qui restent sur la voie cyclable. Elle demande s'il est possible d'alerter les propriétaires de ces containers afin qu'ils les rentrent après la collecte comme tout le monde.

Il n'est pas exclu de rédiger une information dans le bulletin ajoute M. le Maire.

La remise de chantier se fera le 7 février à 11h00. Les élu.es seront invité.es.

Enfin les éclairages sont installés. M. le Maire ira voir sur site si l'intensité à 30 % a une incidence sur la consommation.

### Travaux en cours

Les décorations de Noël sont installées. Des sapins en bois ont été réalisés par le service technique et installés sur plusieurs lieux de la commune.

Les agents ont également procédé à la taille des arbres avec la nacelle.

Cette année, le broyage a été plus important ce qui explique une augmentation des consommations de carburant.

Deux agents ont participé à des formations dernièrement : 1 formation nacelle et 1 formation fleurissement

En ce moment ils réalisent le débernage et les pavés de la salle des fêtes la semaine prochaine.

Le prochain chantier sera la peinture de la salle des fêtes. Plusieurs conseillers et conseillères demandent s'il est possible de reprendre également le bar.

Il y aura aussi les travaux d'aménagement des ateliers : Installation d'une machine à laver courant 2025. Des plantations d'arbres sont aussi prévues.

M Christophe NAUD demande s'il ne serait pas possible de supprimer la fontaine devant l'école et mettre en lieu et place des arbres.

Il y aura également des travaux à réaliser au P'tit Toqué.

### **Enfance et jeunesse**

#### **Conseil Municipal des Jeunes**

Mme Suzette AUZANNET explique qu'il y a 24 candidats et candidates. 9 seront élu.es

Le 12 décembre il y a une réunion à la salle des fêtes.

Les élections auront lieu le mardi 7 janvier à la mairie, salle du conseil. Il faudra prévoir l'installation de la salle la veille.

Le mercredi 8 janvier : il y aura une réunion pour informer du fonctionnement d'un conseil.

Il y a 69 votants et votantes.

Les élu.es nouveaux et anciens seront invité.es aux vœux du maire le 15 janvier.

Enfin Mme Suzette AUZANNET explique qu'il y a eu le conseil d'école le 5 novembre dernier et les projets des enfants sont nombreux !

Le 17 décembre, l'ape propose un film et un goûter pour Noël offert par la mairie.

Mme Suzette AUZANNET et M. le Maire ont rencontré l'inspecteur d'académie. Il a alerté sur les effectifs en baisse.

Pour finir, des essuie mains lavables vont être remis en place. Une commande de 50 essuie-mains va être faite.

### **IV - Questions diverses**

Mme Laurence FESTINO constate qu'il y a une démotivation des élues et élus tant au regard de la présence durant les conseils municipaux que sur les manifestations. Mme Nadine ROLLANDAU et Mme Christelle GERODOLLE approuvent. M. le Maire explique qu'en fin de mandature c'est souvent le cas et cela se constate à l'échelle intercommunale également.

Mme Laurence FESTINO remercie M. le Maire pour la réactivité concernant les problèmes d'éclairage public qui ont été réglés à proximité de chez elle et pénalisant les écoliers et écolières partant et/ou rentrant dans l'obscurité.

Delégué.e SIEDS : Y a-t-il un ou une élue intéressée pour participer demande M. Hervé PARTHENAY ?

L'ordre du jour étant épuisé, M le Maire lève la séance à 22h20.

Le Maire,



La secrétaire de séance,

